



INSCRIPTIONS – SAISON 2025-2026

Programme Patinage Plus (dès 4 ans) et patinage privé – CPA Pont-Rouge

Pont-Rouge — Saint-Basile — Fossambault-sur-le-Lac — Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Début des inscriptions en ligne le 7 juillet 2025 à 8 h

Pour vous inscrire, vous devez avoir créé un compte sur notre plateforme Sport-Plus. Rendez-vous sur le site www.ville.pontrouge.qc.ca, cliquez sur l'icône « Inscriptions aux loisirs ». Suivre le chemin : (1) Inscription en ligne, (2) Se connecter, (3) Créer mon compte, (4) compléter les informations demandées.

Grille tarifaire pour le Programme de patinage plus (PPP) et patinage privé

	Prix réduit résident (du 7 au 25 juillet)	Prix résident régulier (dès le 26 juillet)	Prix réduit extérieur (du 7 au 25 juillet)	Prix extérieur régulier (dès le 26 juillet)
1 ^{er} enfant	295 \$	305 \$	590 \$	610 \$
2 ^e enfant	220 \$	230 \$	515 \$	535 \$
3 ^e enfant	195 \$	205 \$	490 \$	510 \$
4 ^e enfant et +	185 \$	195 \$	480 \$	500 \$
Frais affiliation	62 \$	62 \$	62 \$	62 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Pour une facture de 200 \$ et plus, vous pouvez :

1. Acquitter immédiatement la totalité de votre facture en ligne.
2. Choisir l'option en 3 versements dont le premier lors de l'inscription et les deux autres à intervalle de 30 jours.
3. Le rabais famille s'applique sur la même transaction (ex. : si vous inscrivez un enfant le 10 juillet et un autre le 12 juillet, le rabais ne s'appliquera pas).

P.S. : Le non-respect des modalités énoncées ci-dessus entraînera une annulation de votre inscription.

NOTES IMPORTANTES :

- **Prix réduit jusqu'au 25 juillet.** À partir du 26 juillet 2025 des frais de 10 \$ par inscription seront ajoutés aux tarifs d'inscription indiqués ci-dessus.
- Cours privés – patin artistique : Des frais supplémentaires pour l'entraîneur personnel sont à prévoir.
- Remboursement : avant le **1^{er} octobre 2025**; après cette date, aucun remboursement ne sera accepté. Les demandes de remboursement doivent se faire en complétant obligatoirement le formulaire de demande de remboursement disponible sur le site Internet de la Ville. Les frais d'affiliation à Patinage Canada de 62 \$ ne sont pas remboursables. De plus, tout remboursement émis sera sujet à des frais administratifs de 15 \$.
- Pour le PPP, un courriel sera envoyé aux parents pour les informations concernant la date de début des activités en septembre. Les cours se dérouleront les mardis et les dimanches. Surveillez vos courriels et vérifiez votre boîte de courrier indésirable.

Pour informations, composez le 418 873-4481 poste 104.